

Peter Frehner, David Pfulg, Christiane Weinand, Georgio Wiss

# La boîte à connaissances

**Table des matières**

<b>La participation</b>	<b>3</b>
<b>Le modèle funtasy projects en 3 phases</b>	<b>7</b>
<b>Etat des lieux de l'animation en Suisse Romande</b>	<b>8</b>

## La participation

Pour fonctionner, une démocratie doit pouvoir compter sur la participation de ses citoyennes et citoyens majeurs. Dans les démocraties à l'occidentale, la cogestion est une sorte de « droit de l'homme ». Toutefois, des différences considérables apparaissent déjà à ce niveau : en Suisse, la conception de la démocratie englobe non seulement l'élection des parlementaires, mais également des codécisions régulières sur les questions de fond de la vie politique, alors que dans d'autres démocraties occidentales, on élit des majorités organisées en partis, qui mènent une politique concrète au sein du gouvernement ou dans l'opposition – et qui s'efforcent de « sensibiliser » les électrices et les électeurs à cette politique, jusqu'aux prochaines élections.

Quoi qu'il en soit, l'une des principales préoccupations de la politique est de promouvoir la participation de tous les groupes de la société. Seuls ceux qui ont vraiment appris à s'informer, à participer aux débats, à élaborer des processus et finalement à prendre des décisions, peuvent participer aux processus démocratiques. Il faut créer les conditions qui permettront aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens actifs, engagés, doués d'une conscience politique, et, pour ce faire, motiver leur participation démocratique dès leur plus jeune âge.

Les enfants et les jeunes apprécient la possibilité de participer aux décisions qui les concernent, dans la mesure de leur discernement (conformément à l'art. 11 de la Constitution fédérale). Ainsi, la démocratie dite des spectatrices et des spectateurs ([www.jugendbeteiligung.cc](http://www.jugendbeteiligung.cc)) peut se muer en une démocratie axée sur la discussion et la mise en pratique.

### La participation – condition de base des projets réalisés avec des jeunes

La participation est, et reste, La notion clé de la politique (de la jeunesse) et du travail réalisé avec les jeunes. Mais que recouvre-t-elle ? Il s'agit essentiellement de savoir à quoi « prendre part » et dans quelle mesure.

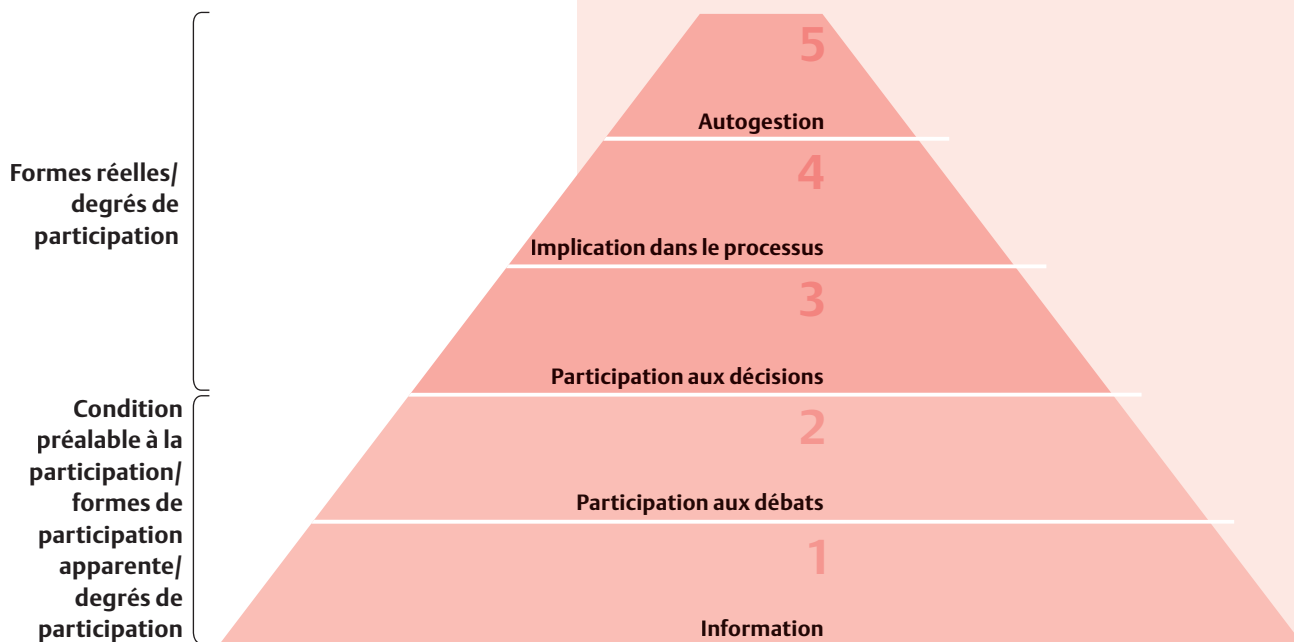
La participation de jeunes à des projets durant leurs loisirs – telle qu'elle a été expérimentée avec succès par *fantasy projects* au cours de ces dernières années dans le cadre d'innombrables projets – ne peut être mise que de façon restreinte sur le même niveau que les traditions et ambitions de la démocratie directe : selon la conception de *fantasy projects*, la participation est une manière efficace d'intégrer les préoccupations des individus et des groupes au processus démocratique. Ainsi, la compétence des jeunes est renforcée dans leur environnement de vie (responsabilisation à l'échelle individuelle) et mise à profit pour résoudre leurs préoccupations de façon innovante. Les projets participatifs permettent de mobiliser bien plus de jeunes que les parlements (de jeunes) – indépendamment de leurs capacités, de leur habileté et de leurs origines sociales, ethniques et religieuses.

La littérature spécialisée évoque différentes échelles comptant au minimum trois et au maximum neuf degrés différenciés de participation. Il semble opportun de distinguer cinq degrés de participation, organisés en hiérarchie et formant une pyramide : information – participation aux débats – participation aux décisions – implication – autogestion.

### Mouvement ascendant

Les projets réalisés de manière participative constituent une forme de mouvement extraparlamentaire visant à créer des projets de société critiques et innovants, qui prennent les jeunes au sérieux et qui sont susceptibles de donner des impulsions crédibles aux politiciennes et politiciens en vue d'une politique de la jeunesse orientée vers l'avenir.

Selon cette différenciation, l'information et la participation aux débats ne sont que les conditions préalables pour une « authentique » participation. Lorsque la participation se limite à ces deux degrés, on parle de participation apparente.



**5 Autogestion et autonomie**

Toute personne qui défend des positions en étant informé, qui développe des idées et des propositions par un échange réciproque, qui parvient à s'imposer dans une négociation et qui participe à la réalisation, est à même de contrôler les acquis et de les gérer de manière autonome (dans les ouvrages spécialisés, cette forme de participation est qualifiée de « contrôle »).

**4 Implication dans le processus**

Toute personne qui s'informe et qui intervient dans le projet et dans le processus tout en participant aux décisions quant à la direction à prendre, s'engage avec sa tête, son cœur et son esprit.

**3 Participation aux décisions**

Ce degré indispensable dans le processus de participation peut s'entendre comme un « compromis entre décision venant de l'extérieur (en tant que personne concernée) et décision personnelle ». Prendre des décisions signifie faire un premier pas vers la « responsabilité ». En prenant part aux décisions, les personnes concernées deviennent donc des participants, une condition nécessaire non seulement à tout processus démocratique, mais également au développement de personnalités autonomes et à l'émancipation (par exemple dans les parlements de jeunes).

**2 Participation aux débats**

Les échanges discursifs permettent de traiter et d'évaluer les informations acquises afin de développer des idées et des propositions. Cependant, la marge de manœuvre pour cet échange est souvent limitée par la hiérarchie. Les écoles primaires surtout sont disposées, dans une certaine mesure, à accorder la possibilité de participer à des débats.

**1 Information**

L'information active (personnelle) ou passive (sélectionnée) est une condition de base de la participation.

Une commune dotée d'une gestion transparente permet de mettre en œuvre la démocratie directe, et ainsi non seulement d'« être sensibilisé » à la politique, mais d'y « prendre part » activement et de participer à la vie du village ou du quartier.

C'est pourquoi, il faut veiller à ce que les jeunes soient représentés de manière égalitaire dans les projets participatifs, non seulement sur le plan du contenu, mais également au niveau de la gestion – par exemple au sein de l'organe responsable et de la direction du projet. Il s'agit là d'un objectif particulièrement exigeant, car les « structures d'adultes » ne sont généralement pas adaptées aux jeunes, ou risquent de dépasser ces derniers – et n'éveillent que rarement leur intérêt.

### Principes et critères de qualité de la participation des jeunes

funtasy projects soutient une définition claire et uniforme des critères de qualité relatifs aux projets participatifs à l'échelle nationale. Les suggestions suivantes se basent sur les propres conclusions de l'équipe de développement, ainsi que sur la consultation d'ouvrages spécialisés et de pages Internet (p. ex. [www.jugendbeteiligung.cc](http://www.jugendbeteiligung.cc)).

#### Libre participation

- La libre participation des jeunes doit être garantie. Les jeunes participants ont à tout moment le choix de se retirer du projet, sans avoir à craindre des répercussions négatives. Les jeunes sont activement impliqués dans le projet - de la planification à la présentation en passant par la mise en pratique.

#### Prise de décision

- L'objectif est la prise de décision et l'action autonome de groupes de jeunes – la forme la plus difficile et la plus « authentique » de la participation.
- Les jeunes définissent eux-mêmes les thèmes auxquels ils souhaitent se consacrer. Il est toutefois concevable qu'une idée ou un thème en relation avec leur vie leur soit suggéré par des camarades, des amis ou un adulte ayant leur confiance.
- Le but des projets participatifs est d'améliorer l'environnement de vie des jeunes et non d'instrumentaliser ou de récupérer de jeunes adultes à des fins politico-idéologiques ou religieuses.

#### Orientation du processus

- La résolution de conflits et le consensus au sein du groupe demeurent le principal pilier de cette compétence sociale, sans lequel la participation – telle que l'entend funtasy projects – n'est pas possible. Des adultes de confiance peuvent jouer un rôle de médiateur.
- La mission de l'adulte qui accompagne le projet est donc de maintenir les jeunes dans un « processus commun »; il est néanmoins très difficile de parvenir à ce que les jeunes tiennent leurs engagements dans le cadre de l'animation socioculturelle à caractère volontaire ; selon les circonstances, cela peut même devenir un « objectif » pour certains projets participatifs.

#### Des projets adaptés à leurs destinataires

- Une participation réussie offre aux jeunes la possibilité de prendre activement part à la réalisation de projets adaptés à leur âge et à leur sexe.
- On augmente les chances d'obtenir une participation motivée lorsque les méthodes sont adaptées aux enfants et aux jeunes.

#### Des projets adaptés aux jeunes

La forme concrète de la participation est toujours fonction des conditions propres aux participants et de l'environnement (setting). La forme de participation retenue doit non seulement prendre en compte leurs intérêts, leurs désirs, leurs sentiments et leurs craintes, mais également leurs possibilités et leurs limites.

- Il paraît judicieux de fixer un âge minimal (maturité sociale) pour les projets participatifs (établis selon une grille de projet en quatre étapes) réalisés pendant le temps libre, afin que les jeunes puissent assumer la (co)responsabilité du contenu et du processus.

### **Soutien**

- Dans le cadre des projets participatifs, il est souhaitable et admissible que des animateurs socioculturels qualifiés ainsi que d'autres membres des organismes responsables apportent leur soutien aux jeunes, pour autant que ces derniers influencent de manière déterminante le contenu et les processus. Ainsi, les jeunes peuvent tirer profit des compétences méthodologiques, sociales et pédagogiques des adultes (développement, réaction, apport de points de vue extérieurs, maintien de la motivation, réflexion et suivi).
- Dans certains cas exceptionnels, cette personne peut servir d'intermédiaire entre les jeunes et les décideurs (services spécialisés, communes, école, etc.). Dans de telles situations, il est primordial d'apporter aux jeunes une information rapide, transparente et compréhensible quant au déroulement des processus et du contenu.

### **Mise en réseau et relations publiques**

- La collaboration entre les différents groupements, fractions ou organisations renforce les chances de succès.
- Les relations publiques sont une condition essentielle pour la réussite de projets participatifs. Tous les partenaires impliqués doivent être pris en compte et cités dans le cadre des relations publiques. L'information continue du grand public augmente la crédibilité du projet et contribue à renforcer la valorisation pour le travail fourni par les participants.

### **Planification en temps utile**

- Pour qu'une majorité de jeunes participent aux projets qui leur sont destinés, il convient de débattre suffisamment tôt avec les instances sociales concernées de leurs souhaits et de négocier les mesures concrètes et les offres. La discussion entre les jeunes, les autres participants et les décideurs joue un rôle majeur.
- Les ressources nécessaires (en termes de finances, de temps, de personnel, de locaux, etc.) doivent également être évaluées à temps, afin d'éviter les retards inutiles après le lancement du projet. La suppression impromptue de moyens peut provoquer chez les jeunes un sentiment d'exaspération vis-à-vis de la politique.

### **Evaluation**

- Un concept simple d'évaluation du projet, qui s'appuie sur ses objectifs, permet d'étudier les mesures. Parallèlement, ce concept sert de fil conducteur pour la documentation des mesures prises.

## Le modèle funtasy projects en 3 phases

Depuis 1997, funtasy projects encourage les adolescents et les jeunes adultes à traiter activement les questions de la vie de tous les jours qui les concernent. Le modèle en 3 phases s'est imposé comme un procédé simple et efficace. Entre 1997 et 2002, quelque 200 projets menés dans l'ensemble de la Suisse ont expérimenté avec succès le modèle en trois phases. La documentation relative à plusieurs de ces projets se trouve sur le site [www.funtasy-projects.ch](http://www.funtasy-projects.ch), à la rubrique « Projets locaux ».

### 1<sup>e</sup> phase

Pendant la **phase d'information**, les jeunes rassemblent des informations sur leur thème (contenu) et la « technique » du type de réalisation qu'ils ont choisi (théâtre, vidéo, radio, bande dessinée, etc.). Pour ce faire, ils prennent contact dès que possible avec des services spécialisés et des professionnels à même de leur transmettre le savoir-faire nécessaire ou éventuellement susceptibles d'accompagner le projet tout au long de sa durée.

### 2<sup>e</sup> phase

La **phase de traitement** comprend deux axes principaux. Il s'agit d'une part, de l'analyse critique et réfléchie par les jeunes du thème choisi, et, d'autre part, du type de présentation (qu'allons-nous montrer et de quelle manière?). Ensuite, le thème est mis en œuvre avec la méthode choisie (scénario, vidéo, documentation, roman-photo, mise en scène théâtrale, etc.).

### 3<sup>e</sup> phase

Le point d'orgue de la **phase de transmission** est la présentation du produit (et donc des messages) réalisé par les jeunes participants. Ils peuvent ainsi transmettre leurs conceptions, leurs conclusions et leurs messages aux autres jeunes et aux adultes. La présence de professionnels des médias lors de cette présentation permet de faire comprendre les messages à une large part de la population.

## Etat des lieux de l'animation en Suisse Romande

fantasy projects s'est adressé à la Plateforme Romande de l'Animation pour demander un état des lieux de l'animation en Suisse Romande, de la formation de base et continue, et des tendances envisagées pour les prochaines années.

Ebauchons cet état des lieux en présentant tout d'abord la Plateforme qui fait désormais partie intégrante de l'animation en Romandie.

### Qu'est-ce que la Plateforme Romande de l'animation socioculturelle ?

La Plateforme romande de l'animation socioculturelle est une association constituée le 30 mars 2004 au centre Schoenberg à Fribourg.

Le projet de créer une Plateforme est issu des travaux menés sur le référentiel des compétences de l'animation.

#### Le référentiel des compétences

« Le référentiel vise à identifier les compétences réellement mises en œuvre, afin de bâtir des programmes de formation en adéquation avec les pratiques de métier, et à élaborer des parcours de formation individualisés, à partir du portefeuille des compétences à développer dans un métier donné ».<sup>1</sup>

Les travaux ont été menés sous la conduite d'un groupe de pilotage et d'Alain Mulard, consultant chargé d'accompagner un groupe métier dans un processus d'explicitation des compétences.

L'élaboration d'un référentiel de compétences s'est poursuivie, avec le même consultant, pour l'éducation spécialisée et le service social, ce qui donne aujourd'hui, pour les trois professions du travail social, des documents de même structure et logique auxquels se réfère la formation.

La démarche en animation était participative : les résultats ont été largement communiqués. Deux rencontres ont été mises sur pied, à Lausanne, puis Morges, durant lesquelles le référentiel a été soumis à la validation de près d'une centaine d'acteurs concernés dans le champs de l'animation : professionnels, employeurs, formateurs.

De ces deux journées a émergé l'idée de structurer sur le long terme un espace d'échanges.

Une tournée romande a été effectuée par Christian Johr, coordinateur du projet.

Une réunion se déroulant dans chaque canton romand était largement annoncée, avec un ordre du jour identique :<sup>2</sup>

1. situation locale : particularités du canton, y a-t-il un répertoire des lieux de pratique ?
2. besoins et attentes : une plateforme pour qui ? pour quoi ?
3. réseaux locaux : une plateforme doit-elle être centralisée ? constituée de réseaux locaux actifs ? ceux-ci existent-ils déjà ?

Sur la base des informations recueillies, une association s'est constituée dont le but était de créer la Plateforme romande de l'animation.

Avec l'appui d'un groupe de travail romand, cette association a élaboré des propositions de statuts, d'objectifs et de fonctionnement, amendés, puis adoptés par l'assemblée générale constitutive du 30 mars 2004. 140 personnes étaient présentes. 60 ont spontanément adhéré, dont 15 membres collectifs.

La particularité de ce projet est sa volonté de réunir, au sein d'une même Plateforme, professionnels, étudiants, employeurs, lieux de formation, associations, usagers, organes, ressources concernés par l'animation, dans un esprit de dialogue et de partenariat.

## Etat des lieux de l'animation en Suisse Romande

Les données qui permettraient de dresser un état des lieux complet de l'animation ne sont, à ce jour, pas réunies, même si certaines données sont déjà disponibles.

### a. Des données en voie d'être collectées

Répertorier les actions, les acteurs et les lieux d'animation est l'objectif prioritaire de la Plateforme, que son comité mettra en œuvre dès l'automne 2004.

L'objectif est de récolter progressivement, et de manière exhaustive, un annuaire des lieux et des acteurs dans tous les champs de l'animation (auprès de jeunes, du tout public, de personnes âgées ; dans la culture, la prévention, l'intervention, etc.), et de recenser les actions menées, en s'attachant à rendre compte des processus à l'œuvre, des finalités des projets, des diagnostics menés sur les terrains, et de l'évaluation quantitative et qualitative des effets observés.

Ce répertoire servira de base à un autre objectif de la Plateforme : la mutualisation non seulement des expériences, mais aussi des compétences (un ou des professionnels qui ont mené un projet dans un lieu se déplaceraient pour impulser ou soutenir un projet similaire dans un autre lieu).

La Plateforme développera ainsi un réseau concret d'expériences et de personnes ressources, contribuant à améliorer les pratiques. Elle se dote de moyens pour y parvenir : un site, des ressources professionnelles, la mobilisation de personnes intéressées au répertoire, une collaboration avec le Réseau Emploi Formation.

#### ... un site ...

Le développement du site déjà existant de la Plateforme, [www.anim.ch](http://www.anim.ch), le dotera d'un moteur de recherche et d'interfaces conviviales permettant des apports autonomes au site.

#### ... des ressources professionnelles ...

Moyennant une aide au démarrage de la Loterie romande, la Plateforme devrait pouvoir se doter des ressources professionnelles prévues dans son fonctionnement : une coordination et des têtes de réseau régionales dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud sont prévus au budget.

Le montage financier espère une aide initiale de la Loterie, qui permette de fonctionner jusqu'à fin 2006, voire fin 2007 ; et d'évaluer, sur la base de l'expérience, les ressources humaines, matérielles et donc financières requises.

Une évaluation documentée des répercussions du travail de la Plateforme sur les terrains d'action devrait pouvoir intéresser des subventions à plus long terme, à partir de 2007 ou 2008.

L'engagement de ressources professionnelles doit soutenir et dynamiser la mobilisation des membres. L'action de répertorier les lieux, les acteurs et les actions est pensée dans une démarche, sur un à deux ans, de mobilisation large d'acteurs locaux, qui seront formés pour recueillir des informations exhaustives sur les acteurs et les pratiques d'animation. Ce travail se poursuivra par sa mise à jour régulière.

#### **... une collaboration avec le Réseau Emploi Formation ...**

Une collaboration est établie avec le Réseau Emploi Formation (REF) dont le mandat est d'être une structure permanente de veille stratégique et d'analyse des pratiques professionnelles, visant à faire converger les offres de formation et la réponse appropriée aux besoins émergents détectés.

La méthodologie de collecte mise en œuvre dans la Plateforme pour répertorier actions, acteurs et lieux sera élaborée en collaboration avec le REF, afin que les données recueillies puissent documenter cette veille.

### **b. Quelques données disponibles**

#### **... données disponibles via la tournée ...**

La Plateforme dispose de données fournies par la tournée préalable à la création de la Plateforme. Nous en relevons ici ce qui concerne plus particulièrement les jeunes :

- Dans le canton de Fribourg : 3 centres multi populations à Fribourg-Ville, diverses structures communales pour jeunes et enfants, des animateurs pastoraux/paroissiaux, des postes à temps partiel limités (20 à 50%) d'animateurs sportifs ou culturels dans diverses communes.
- Dans le canton de Neuchâtel : des centres multi populations à Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, plusieurs centres pour jeunes dans les plus petites localités, un répertoire des structures existantes en cours d'élaboration.
- Dans le canton du Valais : quatre grands centres multi populations dans les villes importantes, une multitude de maisons des jeunes communales ou associatives, diverses structures spécialisées accueillant des animateurs (handicap, culture), des activités métissées comme accompagnateur en moyenne montagne.
- Dans le canton de Vaud : 15 centres regroupés au sein de la FASL (Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise), des centres de loisirs dans les grandes villes, regroupés au sein de l'Intercentres, espace d'échanges entre professionnels.
- Dans le canton du Jura : plusieurs centres d'animation Jeunesse dépendant des paroisses, des centres culturels régionaux comme à Délémont, Porrentruy.
- Dans le canton de Genève : la FASe (Fondation pour l'Animation socioculturelle à Genève) regroupe des centres multi populations, des lieux d'accueil pour enfants (Jardins Robinson, Terrains d'Aventures), des centres pour jeunes, des Travailleurs sociaux hors murs.
- A Bienne : un lieu d'accueil pour jeunes, le service Jeunesse et Loisirs de la ville.

#### **...données disponibles via les employeurs...**

Des données structurées sont disponibles via les deux employeurs principaux de l'animation en Romandie : la FASe et la FASL.

La FASL compte 15 centres, dont 14 centres multi populations et un Terrain d'Aventures (enfants) (Information : <http://www.animaction.ch/fasl/index.asp>; [fasl@swissonline.ch](mailto:fasl@swissonline.ch)).

Parmi les activités proposées aux jeunes :

- aux tout petits : accueil, halte garderie, activités d'éveil et de stimulation, activités parents-enfants.
- aux enfants : accueil détente après l'école, accueil libre, à la demi ou à la journée, sorties, animations du mercredi, animations du samedi, activités manuelles et créatives, cuisine, activités sportives, activités musicales et danse, activités théâtrales et arts du spectacle, multimédia, appui scolaire, camps, voyages, vacances sportives.
- aux adolescents : accueil, sorties, soirées, petits boulots, activités musicales, ateliers danse, activités sportives ou culturelles, multimédia, bricolage, mécanique, camps, voyages, vacances sportives.

La FASe emploie, en juillet 2004, 22 Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM), et 215 animateurs permanents qui travaillent dans 41 centres, dont 25 centres multi populations, 8 centres destinés aux jeunes, et 8 lieux (Jardin Robinson, Terrain d'Aventures) qui accueillent des enfants (Information : <http://www.fase.ch>).

Ces dernières années ont vu se développer le nombre de travailleurs sociaux hors murs (TSHM), dont les actions sont définies activement par les communes. Le TSHM conduit son action en collaboration avec les professionnels de terrain du réseau local, les institutions publiques, les associations, les travailleurs sociaux de la région réunis en têtes de réseau.

Les travailleurs sociaux hors murs ont une double mission d'observation et d'action : observer la réalité sociale et les questions sociales problématiques préalablement à une action ciblée sur les questions ou les populations prioritaires, particulièrement les jeunes.

La mission d'observation est déclinée comme suit :

- s'insérer dans un espace local
- observer la réalité sociale pour pouvoir témoigner
- expliquer et proposer des actions aux différents partenaires

La mission d'action est déclinée comme suit :

- être en lien avec les jeunes en situation précaire
- mettre en lien jeunes et adultes
- faire le relais entre jeunes et institutions
- permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus
- faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire

Leurs modes d'action comprennent :

- l'immersion dans l'espace local, la présence dans la rue et les lieux publics
- l'intervention collective, la médiation et l'action communautaire sur le plan local
- le suivi éducatif et l'accompagnement individuel

En fonction des besoins du terrain et pour mener à bien sa mission, le TSHM utilise différents outils qui sont des activités supports : bus itinérants, salles de sport, petits jobs, permanences d'accueils, locaux en gestion accompagnée, sorties,...

### **...données disponibles via la Plateforme, comme espace d'échanges...**

La Plateforme a organisé, lors de sa journée constitutive, le 30 mars 2004, 4 ateliers de transmission de pratiques avec une présentation de 8 expériences.

De tels échanges sont salués positivement par les participants, ce qui confirme l'utilité d'organiser de telles rencontres à l'avenir, le site diffusant ensuite synthèse et contacts.

Un projet illustre à la fois les objectifs poursuivis par fantasy projects et cette perspective de transmission. Il s'agit du projet «Open mind», appuyé par Olivier Arni, animateur du centre de loisirs de Boine à Neuchâtel.

La présentation qui suit est tirée d'un résumé mis en ligne sur le site de la plateforme, après sa présentation en atelier lors de cette journée.

« Open mind est un projet d'animation socioculturelle contre le racisme, piloté par Unik Version, une association active dans la culture hip hop en Suisse romande. L'association a mis en place un festival ayant pour thématique la violence et le racisme. Pour participer au festival, les jeunes ont dû présenter une démo mettant en scène la thématique. La volonté des jeunes organisateurs était d'inscrire cet événement dans le temps en poussant les participants à poser une réflexion sur la thématique. Une vidéo contient des extraits du festival et des interviews de jeunes sur la thématique de la violence et du racisme. Cette vidéo est un outil d'animation. Pilotés par des jeunes, ce projet a été mené à son terme, véhiculant des valeurs positives auprès des jeunes, et donnant une image positive du milieu hip hop et des jeunes actifs du mouvement, cassant quelques préjugés. L'association peut être sollicitée pour venir présenter son travail et animer un atelier avec des jeunes sur la thématique hip hop racisme. »

## **La formation de base et continue**

### **1. Formation de base**

#### **... les trois métiers du travail social**

L'animation socioculturelle fait partie des trois métiers du travail social, et fait l'objet d'un enseignement dispensé, depuis deux ans, au niveau de la Haute école spécialisée santé-social (HES-S2).

Seuls les sites de Genève, Lausanne et Sion comportent cette filière. Elle intéresse une minorité d'étudiants (un cinquième ou moins). Elle peut être menacée, en particulier dans le contexte actuel où, à l'occasion de l'introduction de la réforme initiée par la Déclaration de Bologne, des directives d'application en Suisse pourraient imposer des quotas minimums de nombre d'étudiants par filière.

Professionnels, employeurs et formateurs sont actuellement sollicités, individuellement ou collectivement, à se déterminer sur l'opportunité d'un diplôme unique, sans plus mentionner les filières traditionnelles (service social, éducation spécialisée ou sociale, animation socioculturelle), mais des orientations transversales qui seraient à déterminer. Les avis sont partagés sur la question. Des débats sont agendés pour l'automne 2004.

Nous nous limiterons, dans cette contribution, à définir l'animation dans ce qui, aujourd'hui, distingue cette profession de ses deux « sœurs ».

On peut lire dans les plans d'études des filières de formation de la HES-S2 que :

- les assistants sociaux sont plus fréquemment appelés à faire un travail interindividuel ou en groupe restreint, dans des lieux tels que offices et centres sociaux, hôpitaux, entreprises, services de protection de l'enfance et autres services spécialisés ... leurs compétences sont affinées dans le domaine administratif, juridique et psychosocial. Leur confrontation aux mutations du monde du travail est particulièrement prégnante.
- Les éducateurs spécialisés travaillent de façon privilégiée en rapports interindividuels et en groupes restreints dans des lieux de vie, centres de jours, externats, ateliers divers, lieux d'accueil d'urgence ou domicile des clients ... leur confrontation à l'univers quotidien des personnes dont ils assurent le suivi éducatif marquent fortement leur mode d'intervention, ainsi que l'idée de continuité du travail éducatif.
- Les animateurs socioculturels privilégient le travail collectif dans des lieux tels que centres de loisirs, maisons de quartier, EMS, syndicats, lieux culturels, associations ... Leur fonction de médiation entre les groupes, de facilitateurs du lien social et du jeu démocratique donne à leur travail une coloration spécifique.

### ... l'animation socioculturelle ...

Pour le Conseil de l'Europe, l'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social.

L'animateur favorise les prises de conscience d'identité collectives, il permet aux communautés d'intérêt de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir. Il s'efforce en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés.

L'animateur exerce trois fonctions essentielles qui caractérisent son action :

- promotion-conscientisation : favoriser l'émergence des acteurs ;
- organisation : gérer, diriger, communiquer ;
- négociation-médiation entre les acteurs dans le contexte socio-politique.

### ... le référentiel des compétences, référence pour les trois professions ...

Dans le plan d'études cadre de la HES-S2, les référentiels de compétences sont établis en distinguant 10 compétences génériques déclinées en un nombre variable de compétences effectives :

1. identifier, analyser, problématiser des situations individuelles ou collectives et repérer les processus sociaux actuels ou émergents à prendre en compte pour rendre possible et engager une intervention professionnelle
2. initier et développer une relation professionnelle avec les personnes ou les groupes dans un contexte d'action sociale
3. décider d'engager une action finalisée et la mettre en œuvre dans une situation donnée
4. évaluer, enrichir, prolonger, réorienter ou transformer les réponses sociales apportées dans une situation donnée
5. encourager et soutenir la participation sociale individuelle et collective des personnes et des groupes
6. prendre en compte les divers déterminantes de l'organisation dans une situation sociale donnée
7. identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations

- sociales pertinentes tant à l'intention des usagers qu'aux milieux professionnels, sociaux, politiques et économiques
8. se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale et professionnelle et en s'interrogeant sur sa fonction, son rôle et son identité professionnelle
  9. collaborer entre professionnels et avec les réseaux existants ou à développer dans le but d'apporter des réponses efficaces dans une situation sociale donnée
  10. orienter sa propre formation initiale et continue, développer des pôles d'intérêts pertinents et de nouvelles compétences pour la profession et la recherche sociale

**... enseignement spécifique à l'animation socioculturelle ...**

C'est dans le rapport de ces compétences aux situations de pratique, dans des contextes sociaux et institutionnels précis, qu'elles prennent des formes spécifiques à chacun des trois métiers du travail social.

Ainsi, on trouvera parmi les thèmes spécifiques à l'animation socioculturelle ...

... dans le domaine 1 des interventions professionnelles, de l'action avec les usagers :

- les techniques de communication et communication sociale
- les techniques professionnelles comme la gestion d'associations, d'équipements ; l'expression artistique, le graphisme et l'utilisation multimédias

... dans le domaine 2 : institutions et organisations, le cadre de l'action professionnelle :

- l'histoire et l'évolution de l'animation socioculturelle, fondements, rôles et fonctions
- les champs d'intervention de l'animation (dont les mouvements de jeunesse, les équipements socio-éducatifs, les espaces intergénérationnels et interculturels, ...)
- les bases juridiques de l'animation (responsabilité civile et légale, ...)

... dans le domaine 3 : individus, cultures et sociétés, organisation sociale et socialisation

- les dynamiques de l'espace urbain et rural
- le temps libre et l'intégration socio-économique et culturelle
- environnement et développement durable

... dans le domaine 4 : problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles, identification et construction des problèmes et identifications de réponses

- perturbations du tissu social
- politiques de prévention et de promotion (par exemple : violences urbaines et incivilités, identification des conduites à risque,...)
- politiques (socio)culturelles (dont politiques jeunesse, production et diffusion culturelle,...)

**2. Formation continue**

Etablir le panel des offres en formation continue pour les animateurs fera l'objet d'une recherche approfondie de la Plateforme, qui sera régulièrement actualisée et communiquée via son site.

Une information sur la formation continue à l'intention des travailleurs sociaux s'offre d'emblée : il s'agit de celle que dispensent deux lieux de formation au travail social, l'EESP (école d'études sociales et pédagogiques à Lausanne) : <http://www.eesp.ch>, et le CEFOC (Centre d'études et de formation continue de l'Institut d'études sociales à Genève) : <http://www.ies-geneve.ch/cefoc>.

Un diplôme de formation continue en travail social (600 heures sur 3 ans) est organisé en collaboration entre les universités de Neuchâtel, Genève, Fribourg et Lausanne, ainsi que les quatre sites de travail social de la HES-S2 de Sion, Genève, Fribourg et Lausanne (renseignements à l'université de Neuchâtel).

La HES-S2 met sur pied un cours postgrade de praticien formateur (25 jours sur 12 mois), destiné aux personnes qui assurent la formation des étudiants HES dans les institutions lors de leurs stages pratiques.

### **Tendances et perspectives**

Parmi les nombreuses perspectives qui pourraient être abordées ici, nous en proposons deux :

L'une porte sur la mutualisation des expériences et des compétences dans un processus de formation continue. L'autre sur une complémentarité dynamique entre professionnels formés par un CFC et professionnels formés par un diplôme HES.

#### **1. Mutualisation des expériences et des compétences**

Le terrain social évolue ces dernières années vers plus de précarité, de risques de marginalité, et d'incivilités.

Répertorier les actions, diffuser les pratiques, mutualiser expériences et compétences poursuit l'objectif d'être, depuis l'angle de vue qu'offre l'animation, toujours plus en mesure d'informer les décideurs de l'évolution du terrain social, ainsi que des actions tentées en réponse aux problématiques repérées, et de leurs résultats.

La formation de base et continue ont un rôle crucial à jouer dans la capacité croissante des professionnels à analyser l'évolution des problématiques sociales et trouver les moyens d'y répondre.

La collaboration entre terrain et lieux de formation est inhérente à la Plateforme romande de l'animation, qui réunit employeurs, professionnels et formateurs. L'une des commissions permanentes de la Plateforme a pour objectif de développer cette collaboration, notamment pour faire remonter dans les formations de base et continue les besoins des professionnels, identifiés sur les terrains.

La mutualisation en réseau des expériences et des compétences, que la Plateforme devrait intensifier, est un vecteur de formation continue, par le développement des compétences, tout en valorisant pratiques et praticiens.

La collaboration avec le DOJ (Dachverband Offene Jugendarbeit) devrait ouvrir à long terme de tels échanges sur le plan national, dans le domaine qui leur est spécifique de l'action auprès des jeunes.

## 2. Certificat Fédéral de Capacité (CFC) dans le domaine social et identités de métier

L'arrivée prévisible de détenteurs du CFC laisse craindre que les personnes formées au niveau HES-S2 occupent progressivement des fonctions hiérarchiques et d'encadrement, éloignées des pratiques de terrain.

Un enjeu se dessine là, de trouver comment faire co-exister dans un même champs d'action des niveaux de qualification différents, sans perdre temps et énergie dans des enjeux d'identité, en exploitant leur complémentarité.

Dans le champs de l'animation, on peut observer que les animateurs passent une partie de leur temps à gérer des prestations liées aux équipements qu'ils mettent à disposition de la population (prêts de locaux, discos, accueil, gestion de cours, programmation de spectacles, ...).

Offrir ces prestations participe de la mission de l'animation : socialiser, renforcer le tissu social et la citoyenneté, ...

Or, les problématiques et besoins d'un quartier ou d'une commune sont plus larges que ce que donne à voir la demande de ces prestations.

Il nous semble important que les professionnels soient en mesure d'analyser ces problématiques, d'établir des diagnostics, de s'aventurer en milieu ouvert, d'investiguer problèmes et besoins.

Cette action demande du temps, et des compétences en recherche, recherche-action : des acquisitions que vise l'évolution de la formation vers le niveau des Hautes écoles spécialisées.

Des professionnels détenteurs d'un CFC en travail social pourraient continuer d'offrir des prestations déjà affinées au fil des années, libérant les ressources professionnelles issues des HES pour l'observation et l'analyse des problématiques sociales, en vue de dégager de nouveaux projets d'action.

**Danièle Warynski**

**Coordinatrice intérimaire de la Plateforme**

---

### Référence

- 1 Rapport « référentiel de compétences des métiers de l'animation socioculturelle », version provisoire 30 mars 2001
- 2 Compte rendu de la tournée, synthèse, propositions, novembre 2002

## **Impressum**

### **Edition**

Association funtasy projects  
www.funtasy-projects.ch

### **Rédaction**

Peter Frehner  
David Pfulg  
Christiane Weinand  
Giorgio Wiss

### **Traduction**

Mme et M. Mayr ; relecture par l'OFSP

### **Révision**

Maya Domig, AbisZ Kommunikation

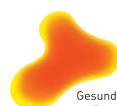
### **Conception et mise en page**

Barbara Schuler, AbisZ Kommunikation

© funtasy projects, janvier 2005



**Office fédéral  
de la santé publique**



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera

**MIGROS**  
Pour-cent culturel